

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1488

présenté par

M. Viala, M. Cinieri et M. Sermier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 15 OCTIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.